



Assemblée générale constitutive

27 septembre 2018

Réunion tenue en présence de : Régis Baton, président de Saint-Avertin Sports ; Denis Guillet, vice-président de SAS ; Véronique Lhermitte, secrétaire de SAS ; Danielle Hartmann, trésorière de SAS ; Didier Demeulant, président du Comité départemental de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT).

41 personnes présentes.

François Tartarin accueille l'assemblée en rappelant la nécessité d'affirmer son intention d'adhérer à la section (en signant la feuille de présence) pour ensuite pouvoir participer aux votes.

L'assemblée générale est déclarée ouverte à 18h 45. Nombre de votants : 17.

Denis Guillet, vice-président de SAS, présente l'association.

François Tartarin présente les deux couples fondateurs de cette nouvelle section.

Marie-Françoise Tartarin est désignée secrétaire de séance.

1-Présentation du projet

François Tartarin présente le projet de la section :

- Désir de faire connaître cette activité qui allie sport, tourisme et santé.
- Cette activité n'était pas représentée à Saint-Avertin.
- Elle a pour vocation d'associer les différentes pratiques du cyclotourisme et les rendre accessibles à tous. De la balade aux longues distances. En accompagnant, en conseillant, en aidant à progresser.
- La section compte trois éducateurs diplômés, dont un spécialiste de la formation.
- Trois sorties par semaine sont proposées :
Jusqu'au 25 octobre :
Le mardi et le jeudi RV 13.45 pour un départ à 14.00.
Le dimanche RV 8.45 pour un départ à 9.00.
A partir du 28 octobre (heure d'hiver) :
Mardi et jeudi RV 13.15 pour un départ à 13.30.
Le dimanche, RV sans changement.

2- Présentation de la FFCT.

- François Tartarin présente la Fédération française de cyclotourisme et ses différentes organisations : randonnées de la journée, brevets, voyages, Semaine Fédérale, séjours organisés, etc. Les adhérents de la FFCT peuvent bénéficier de ces avantages.
- En Indre et Loire, la licence permet d'obtenir des réductions, notamment dans des commerces de cycles.
- 32 clubs en Indre et Loire comptant 1 300 membres. 3 000 clubs et 126 000 membres en France.

3- La section

- Nom : Saint-Avertin Sports Cyclotourisme.
- Abréviation pour le Comité régional : Saint-Avertin SC.

4- Les statuts

- Ce sont ceux de SAS. La section est représentée au sein du comité directeur.
- Une section de moins de 51 membres dispose de trois mandats à l'assemblée générale de SAS.

5- Règlement intérieur

- Le RI de référence est celui de SAS.
- Mentionne les couleurs de SAS : vert et blanc.
- 25 sections en comptant la section cyclotourisme. Toutes domiciliées 31, rue F.-Joliot-Curie.
- Autonomie de gestion sportive et administrative de chaque section.
- La section est administrée par un bureau comptant un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier (ière). La FFCT demande un quatrième poste : un(e) délégué(e) sécurité.
- Dans un deuxième temps, la section aura un règlement intérieur complémentaire. Il sera, notamment, mentionné le port du casque obligatoire.

6- Budget prévisionnel

Présentation du budget prévisionnel par Joseph Poirier. Celui-ci s'équilibre en charges et en dépenses à 3 190 €.

Le BP est adopté à l'unanimité.

7- Question de la salle.

- *Y aura-t-il des sorties pendant les vacances ?*

Oui, pas d'arrêt.

- *Les sorties en hiver.*

Un système sera mis en place en cas de mauvais temps.

- *Sera-t-il possible de connaître les parcours à l'avance ?*

Une banque de données pour les parcours pourrait être envisagée.

- *Les envois groupés par mail seront-ils en copie cachée ?*

Naturellement ! Pas de divulgation des adresses personnelles.

- *Quelle sorte de matériel utiliser ?*

Un vélo en bon état. Si vous désirez faire l'acquisition d'un nouveau vélo, demandez-nous conseil.

- *Les VAE sont-ils autorisés ?*

Oui.

8- Mise en place du bureau.

Appel à candidatures. Six candidats : Nelly Charlet, Christine Poirier, Marie-Françoise Tartarin, Joseph Poirier, Roland Poty et François Tartarin.

9- Election

Il est demandé à l'assemblée si des personnes désirent voter à bulletin secret.

Le vote se fait à main levée.

La liste est élue à l'unanimité.

Les six membres se réuniront la semaine prochaine pour composer le bureau.

10- Interventions

- Denis Guillet souhaite la bienvenue à cette nouvelle section.
- Didier Demeulant, président du Comité départemental FFCT, est heureux de cette création et souhaite longue vie à la section cyclotouriste. Il insiste sur la composition de l'encadrement : à la fin de l'année, la section pourrait compter trois moniteurs fédéraux, ce qui serait exceptionnel dans un club.
- Il incite l'assemblée à faire connaissance avec la FFCT et toutes ses ressources.

L'assemblée générale est clôturée à 20 h 10.
L'assemblée est conviée à un pot pour fêter cette création.

La secrétaire de séance,
Marie-Françoise Tartarin

NB :

Le bureau, réuni le lundi 1^{er} octobre 2018, s'est constitué de la façon suivante :

Président : François TARTARIN.

Vice-président : Joseph POIRIER.

Secrétaire : Marie-Françoise TARTARIN.

Secrétaire adjoint : Roland POTY.

Trésorière : Nelly CHARLET.

Trésorière adjointe : Christine POIRIER.

Délégué à la sécurité : Joseph POIRIER.